

Image not found or type unknown



Location voiture Espagne

Par **Carofaury**, le **12/05/2023** à **10:57**

Bonjour

J'ai loué une voiture à Barcelone pour 2 jours. J'ai refusé le rachat de franchise, le prix étant 4 fois le montant de la location. Ma voiture a été vandalisée (lunette arrière cassée). J'ai fait une déclaration à la police que j'ai transmis à la société de location en rendant le véhicule le lendemain matin. La société me fait payer la totalité des réparations (alors que je pense que leur assurance prend en charge la réparation puisqu'ils ont la plainte). Merci de me conseiller sur la procédure à suivre.

Par **Chaber**, le **12/05/2023** à **11:41**

bonjour

Tout dépend du montant de la franchise. Si elle supérieure au montant des réparations la facture est à votre charge